



COMMUNE de PLOUVIEN

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT Distribution 2012

La Loi du 2 février 1995 (dite Loi BARNIER) prévoit que le Maire est tenu de présenter au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'Eau et de l'Assainissement.

Un décret du 6 mai 1995 a précisé les différents indicateurs que doit contenir le rapport.

Depuis un décret du 2 mai 2007, il est nécessaire de fournir, en plus de ces éléments, de nouveaux indicateurs de performance technique et financière (Indice linéaire de perte, taux d'avancement de la protection de la ressource, endettement du service...).

De plus, la loi du 12 juillet 2010 impose aux exploitants de joindre à leur rapport annuel une note établie par l'Agence de l'Eau régionale sur les redevances perçues à son profit sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme d'intervention.

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU

La gestion du réseau d'eau potable et des installations annexes est assurée en régie directe par la Commune.

INDICATEURS TECHNIQUES

> Nombre d'habitants

- ↪ 3 726 au 1^{er} janvier 2012
- ↪ Saisonniers: 70 personnes en été (Evaluation)

> Abonnés

- ↪ Compteurs alimentés : 1 442 (+ 8)
(Dont 19 branchements agricoles)

> Volumes

Production

- Achat Lyonnaise des Eaux (Entrée réservoir) : 65 792 m³ (- 2,15 %)
- Production du captage (Entrée réservoir) : 123 857 m³ (+ 12,38 %)
- Total compteurs Entrée du réservoir : 189 649 m³ (+ 6,89 %)
- SILL
- Compteur de Kerriou : 95 010 m³ (- 9,80 %)

* Total production : 189 659 m³ + 95 010 m³ = 284 659 m³

Année de production	Volume produit	Abonnés	Volume / abonné	Volume/abonné sans SILL
2012	284 659 m ³	1 442	197 m ³	125 m ³
2011	280 272 m ³	1 420	197 m ³	123 m ³
2010	301 421 m ³	1 398	215 m ³	139 m ³
2009	301 948 m ³	1 371	220 m ³	147 m ³
2008	300 944 m ³	1 367	220 m ³	150 m ³

Répartition des volumes produits

Distribution	Captage de Caëlen	BAS-LEON
2012	65,31 %	34,69 %
2011	62,11 %	37,89 %
2010	63,53 %	36,46 %
2009	59,64 %	40,36 %
2008	53,46 %	46,54 %

Distribution

- Facturés en 2012 (Comptages individuels sur distribution 2012) : 171 008 m³ (166 175 m³ en 2011, soit + 4 833 m³)
- Facturés à la SILL en 2012 (Quantité intégrée dans les ratios 2012) : 104 400 m³ (96 822 m³ en 2011, soit + 7 578 m³)
- * Total facturé sur distribution 2012 : 275 408 m³ (262 997 m³ en 2011, soit + 12 411 m³)

Année de consommation	Volume facturé hors SILL	Abonnés	Volume/abonné hors SILL
2012	180 398 m ³	1 442	125 m ³
2011	166 175 m ³	1 419	117 m ³
2010	147 589 m ³	1 397	106 m ³
2009	169 686 m ³	1 371	123 m ³
2008	174 854 m ³	1 367	128 m ³

Remarque: Le volume facturé en 2013 sur distribution 2012, hors SILL, est en légère hausse (+ 2,90 % / + 4 833 m³)

➤ **Rendement technique du réseau**

Le rendement technique du réseau résulte du rapport Distribution/Production. Il est défini "bon" à partir de 80 % et "excellent" à partir de 90 %.

Ce rendement technique ne peut être vérifié qu'une fois par an lors de la facturation.

Le rendement technique est calculé en excluant le flux d'eau 2012 du réseau d'alimentation de la SILL, indépendant du reste de l'adduction communale et de bonne qualité technique.

Pour 2012, il s'établit à **95,12 %** (93,66 % en 2011) calculé de la manière suivante :

180 398 m³ (volume facturé hors SILL) / 189 649 m³ (Volume entrée réservoir) = 95,12 %, soit 9 251 m³ de volume non facturé (Perte de 25 m³/jour, soit 147 m³ par km de réseau contre 139 m³ en 2011).

Ne peuvent pas être comptabilisés en volume et contribuent à la baisse de ce rendement technique:

- les purges régulières du réseau suites à travaux sur réseaux
- le lavage annuel du réservoir,
- les utilisations de bornes d'incendies pour nettoyages espaces publics, arrosages,
- les arrosages d'espaces verts,
- les fuites dans le réseau.

➤ **Localisation de la ressource**

La production et la distribution de l'eau potable sont assurées en régie communale à partir de la source captée de Caëlen avec apport de fourniture d'eau en provenance du Syndicat du Bas-Léon, géré en affermage par la société Lyonnaise des Eaux / Suez.

L'abondement de l'approvisionnement local par le Syndicat n'est pas dû à une insuffisance de production du captage de Caëlen, mais à sa teneur, toujours excessive en nitrate et déséthyl-atrazine.

Néanmoins, la baisse régulière du taux de nitrate dans l'eau du captage communal permet de réduire la dilution en faveur de la Commune et donc les achats d'eau à la Lyonnaise.

➤ **Relations avec la SILL**

D'une manière générale, il s'avèrait, pendant des années, difficile de contrôler l'approvisionnement par l'usine de production de Kernilis en raison de l'impossibilité, sur le site de PLOUVIEN, de lisser les prévisions de distribution, liées aux besoins irréguliers de la SILL. Ce problème est résolu depuis l'approvisionnement en direct de cette entreprise au Syndicat du Bas-Léon effectif en décembre 2007, sans transit par le réservoir de Plouvien.

La SILL est raccordée à ce réseau dans un double objectif :

- Une meilleure traçabilité de ses produits,
- L'affectation du volume du château d'eau à la population de Plouvien exclusivement assure ainsi plus de fluidité et de sécurité de la desserte.

La SILL reste néanmoins abonnée de la Commune et son alimentation par le réseau communal est techniquement assurée en cas d'incident sur les installations du Bas-Léon entre Kerriou et l'usine.

➤ **Relations avec d'autres collectivités**

- Une partie du secteur Ouest de la Commune est desservie par la Commune de TREGLONOU (28 foyers)
- Le quartier de Kerabo est desservi par LANNILIS (6 foyers)
- PLOUVIEN dessert une partie de LOC-BREVALAIRE (6 foyers)
- Une infime partie du territoire de PLABENNEC est desservie par Plouvien (2 foyers)

➤ **Réservoir**

- Volume: 500 m³
- Travaux de nettoyage de la cuve : 29 novembre 2012

➤ **Station de pompage**

La reminéralisation de l'eau du captage s'effectue par filtration sur Neutralite, nom commercial du maërl, dont le gisement des Glénan est arrêté depuis 2011. Les communes exploitant en régie leur distribution d'eau devaient avoir trouvé pour avril 2010 un autre approvisionnement ou un nouveau procédé de reminéralisation. Une étude menée par la Syndicat du Bas-Léon est toujours en cours.

Afin de pallier et anticiper le manque de produit, une commande de maërl d'Islande a été réalisée en 2012 en quantité importante, dans l'attente de la rénovation de la station.

➤ **Protection du captage**

Par arrêté du 16 avril 2010, le Préfet du Finistère a déclaré d'utilité publique l'établissement des périmètres de protection du

captage d'eau potable de Caëlen. Il est conforme au projet initial et donne comme date butoir pour achever la protection du captage le 16 avril 2015. Le 1^{er} novembre 2010 a été fixé comme date limite pour mettre les parcelles non urbanisées et non boisées en prairies fauchées, non pâturées et récoltées. Ces contraintes sont respectées.

➤ Caractéristiques du réseau de distribution

- Longueur : 62,783 kms;
- Conduites : PVC et fonte - absence de plomb;
- Un surpresseur à Lannaneyen permet de desservir Kerourgon et Kéroué;
- 2 foyers à Quillifréoc n'étaient pas desservis en 2010 par le réseau public, dont le tronçon le plus proche se situe à 400 ml. Profitant des travaux de création d'un émissaire d'évacuation d'eaux usées épurées vers l'Aber Benoît, le réseau d'eau potable a été étendu vers 2 foyers qui s'y sont raccordés en 2011 ;
- 1 foyer à Kerléo est dans le même cas, avec un réseau éloigné de 250 mètres ;
- 2 associations syndicales desservent une partie de l'ouest de la commune et les quartiers de Lannaneyen et Kernevez.

➤ Qualité de l'eau

14 analyses bactériologiques conformes sur 14.

26 échantillons d'eau représentatifs ont été analysés avec un taux de conformité des prélèvements microbiologiques et physico-chimiques de 100 %.

↳ EAU BRUTE :

- Teneur en nitrate :
- Taux maximum : 52 mg / l (54 mg en 2011)
 - Taux moyen : 50 mg / l (54 mg en 2011)

↳ EAU DISTRIBUÉE :

- La qualité bactériologique est conforme aux normes réglementaires
- Les teneurs en nitrate sont toujours inférieures à la concentration maximale admissible de 50 mg/l :
Sur 14 analyses, le taux moyen est de 35 mg/l (36 mg en 2011), avec un maximum de 39 mg/l (38 mg/l en 2011)
- L'eau est agressive et pauvre en fluor.
- Aucun dépassement en déséthyl-atrazine.

INDICATEURS FINANCIERS

- ↳ Tarification par binôme (charges fixes + prix au m³) et identique quelle que soit la catégorie d'usagers (particuliers, agriculteurs, industriels, etc...).
- ↳ Les tarifs sont révisés chaque année par le Conseil Municipal.

➤ Tarifs d'eau

Eau consommée en 2012, facturée en 2013	
Charges fixes	60,00 € HT
Consommation de 0 à 40 m ³	0,88 € HT le m ³
Consommation de 41 à 500 m ³	0,74 € HT le m ³
Consommation + 501 m ³	0,61 € HT le m ³
Redevance Pollution (Fixée par l'Agence de l'Eau)	0,31 € HT le m ³
+ TVA de 5,5 % sur chaque poste de prix	

➤ Facture type (Base : 120 m³)

	Consommation 2011	Consommation 2012	Évolution	Justifications
<i>Charges fixes</i>	58,00 €	60,00 €	+3,44 %	
0 à 40 m ³	34,40 €	35,20 €	+ 2,32 %	- Prix du m ³ acheté à la Lyonnaise - Inflation
41 à 120 m ³	56,88 €	58,46 €	+ 2,77 %	
Sous-total HT	149,28 €	153,66 €	+ 2,93 %	
Redevance Pollution	38,40 €	37,20 €	- 3,22 %	- Décision Agence de l'Eau
+ 5,5 % de TVA (Sur HT + redevance Pollution)	10,32 €	10,49 €	+ 1,64 %	
TOTAL TTC	198,00 €	201,35 €	+ 1,69 %	
Prix du m ³	1,65 € TTC / 1,24 € HT	1,67 € / 1,28 € HT	+ 1,21 %	

Remarque: Ce prix HT au m³, soit **1,28 €**, met Plouvien dans la moyenne basse des prix pratiqués en 2010 dans le Finistère, sensiblement inférieur à la moyenne départementale de 1,71€ HT.

➤ Autres indicateurs financiers (Tarifs applicables en 2012)

- ↳ Droit de raccordement : 300,00 € HT
- ↳ Travaux de raccordement : - jusqu'à 10 mètres : 527,00 € HT

(+ 19,60 % TVA)

- le mètre linéaire en plus : 44,00 € HT

INDICATEURS BUDGÉTAIRES 2012

➤ Recettes principales d'exploitation

- Redevances :	257 492,13 € HT
- Branchements :	4 983,00 € HT
➤ <u>Achat d'eau</u>	64 794,17 € HT
➤ <u>Participation versée au Syndicat du Bas-Léon :</u>	38 843,52 € HT
➤ <u>Investissements réalisés :</u>	39 271,70 € HT
- Création d'un talus et d'un réseau d'évacuation d'eaux pluviales en lien avec le PPC,	
- Acquisition d'une parcelle dans le périmètre du captage,	
- Branchements particuliers dont celui de la STEP.	

DETTE

La dette en capital au 1^{er} janvier 2011 est de 180 856 € et son extinction est prévue, sans emprunts nouveaux, en fin 2018, avec une annuité de 38 800 € jusqu'en 2014 et baisse progressive jusqu'à 9 350 € jusqu'en 2018.

➤ Pièces jointes en annexe

- Etat de la dette 2012
- Evolution de la dette de 2012 à 2018
- Bilans sanitaires 2012
- Graphique sur l'évolution du taux de nitrate dans l'eau brute
- Note de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT

I - L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Comme pour l'eau, la gestion du service de l'assainissement collectif et de ses installations est assurée par la Commune en **régie directe**.

Le SEA (Service de l'Eau potable et de l'Assainissement), dépendant du Conseil Général, est chargé du suivi technique de la station.

Les effluents d'eaux usées produits sur la Commune de PLOUVIEN sont traités par la station d'épuration de CROAS-MESDUAN mise en service en janvier 1992 et rénovée en 2011/2012. Sa capacité nominale était à l'origine de 1 600 équivalents-habitants (EH). Elle est actuellement de 2 700 EH.

INDICATEURS TECHNIQUES

➤ Nombre d'habitants

- 3 726 au 1^{er} janvier 2012
- Saisonniers: 70 personnes en été (Evaluation)

➤ Caractéristiques de la station

La lagune de Croas-Mesduan étant trop exigüe et n'épurant pas correctement les eaux usées, le Conseil Municipal a décidé le 7 janvier 2004 de réaliser un nouveau système d'assainissement.

La solution technique originale choisie est la suivante :

- Traitement par disques biologiques immergés,
- Boues extraites pompées et réparties vers 5 lits de séchage plantés de roseaux permettant le stockage et la réduction de leur volume,
- 3 bassins de la lagune actuelle maintenus en eau après vidange et curage, permettant un traitement bactéricide naturel, 2 tranches de travaux étaient prévues:
 - une ferme, permettant de traiter les effluents des 2 700 éq-habitants actuels,
 - une conditionnelle (Suite non donnée à ce jour) permettant le traitement à terme de 3 500 EH, dans l'hypothèse d'un développement démographique de l'agglomération.

➤ Caractéristiques du réseau

- Longueur: 17 883 ml
- Matière: amiante-ciment et PVC
- 3 postes de refoulement :
 - *Place de l'Argoat (91 abonnés)

- *Rue Joseph Quirk (101 abonnés)
- *Rue Duchesse Anne (28 abonnés)

➤ **Volume épuré**

Consommation	Volume épuré	Foyers raccordés	Volume/ foyer
2012	87 808 m ³	992	88,51 m ³
2011	85 113 m ³	970	87,74 m ³
2010	74 657 m ³	940	79 m ³
2009	88 069 m ³	935	94 m ³
2008	84 706 m ³	920	92 m ³

Remarque:

Le volume épuré en 2012 est en hausse de 2 695 m³.

➤ **Abonnés**

- Nombre de logements raccordés au réseau : 992 (+ 22)

➤ **Population raccordée**

- Quasiment toutes les habitations de l'aire de l'agglomération sont raccordées.

* Restent **6** maisons raccordables disséminées (**16 personnes**)

- Secteurs urbains techniquement non raccordables :

Secteurs non raccordés	Logements	Habitants
Rue de Kerjestin	6	16
Rue du Prat	4	3
Kerprigent	6	20
TOTAL	16	39

- Détermination du nombre d'habitants raccordés :

* 2 390 habitants en agglomération au 15 février 2013 (Source RGP 2013 - non officiel - 2,41 habitants par logement)

* Déduction de 55 personnes,
soit **2 335** habitants.

➤ **Fonctionnement de la station**

Le SEA, dans son bilan de fonctionnement annuel 2012 de la station biodisque, estime qu'elle a connu et connaît encore à ce jour des difficultés de fonctionnement :

- pH faible,
- colmatage des filtres en raison de l'absence de roseaux.

Néanmoins, la qualité de l'eau traitée est bonne en sortie de lagune et les mesures réalisées sur le milieu récepteur démontrent un impact négligeable sur la qualité de la rivière.

Des travaux de réglage sont en cours par MSE.

INDICATEURS FINANCIERS

Tarification basée sur la quantité d'eau réellement consommée et identique quelle que soit la catégorie d'usagers. Les tarifs sont révisés chaque année par décision du Conseil Municipal.

➤ **Tarifs de l'assainissement**

Eau consommée en 2012, facturée en 2013	
Charges fixes	22,00 €
Le m ³ d'eau consommée	1,37 €
Redevance pour Modernisation des Réseaux de Collecte (RMRC), au m ³	0,19 €
<i>Pas d'application de TVA</i>	

➤ **Facture-type de 120 m³**

	Consommation 2011	Consommation 2012	Évolution	Justifications
Charges fixes	21,30 €	22,00 €	+ 3,28 %	-Inflation
120 m ³	152,40 €	164,40 €	+ 7,87 %	-Amortissement des installations
Redevance MRC	24,00 €	22,80 €	- 5,26 %	-Réserves financières pour la STEP
TOTAL	197,70 €	209,20 €	+ 5,81 %	-Décision de l'Agence de l'Eau
Prix au m ³	1,64 € TTC 1,44 € HT	1,74 € TTC 1,55 € HT	+ 6,09 %	

Remarque: Ce prix HT au m³, soit **1,5 €**, met Plouvien dans la moyenne basse des prix pratiqués en 2010 dans le Finistère, sensiblement inférieur à la moyenne départementale de **1,72 € HT**.

➤ **Droit de raccordement** (tarifs applicables en 2012) :

- Cas normal : 790 €
- Maison édiflée après la mise en place du réseau : 1 580 €

INDICATEURS BUDGETAIRES 2012

➤ **Recettes principales d'exploitation**

- Redevances : 129 187,25 €
- Branchements : 13 059,50 €

➤ **Investissements réalisés :**

- Remise à niveau de tampons 579 820,00 €
- Adduction du lotissement de Guiguien
- Raccordements divers
- travaux de finition sur la station

DETTE

La dette en capital au 1^{er} janvier 2012 est de 855 373 € et son extinction est prévue, sans emprunts nouveaux avec une annuité de 79 190 € jusqu'en 2015 et se réduisant progressivement à 21 243 € jusqu'en 2026.

➤ **Pièces jointes en annexe :**

- Etat de la dette 2012
- Extinction de la dette de 2012 à 2026
- Bilan de fonctionnement 2012

II – L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2000 a été mis en place sur les communes un service de contrôle des installations nouvelles d'assainissement non collectif : Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), qui a pour objectif de s'assurer de la non-pollution des assainissements individuels. Il est géré par la Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA) depuis le 1^{er} janvier 2006.

Des contrôles ont été organisés à PLOUVIEN depuis 2007 sur les secteurs proches des cours d'eau et des abers, dans un premier temps puis, dans un second temps, sur la totalité de la zone rurale.

Entre 2006 et fin 2011, sur 322 contrôles (70 % des résidences en campagne):

- 22 % des installations étaient conformes,
- 46 % non conformes sans pollution,
- 32 % polluantes.

Les propriétaires des installations polluantes en ont été informés et appelés à se mettre en conformité. Dans le cadre du Contrat de Territoire Eau du Bassin Versant de l'Aber-Benoît signé par la CCPA, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne subventionne jusqu'à 50 % les travaux de mise en conformité des installations polluantes.

Fait à PLOUVIEN, le 27 octobre 2013
Le Maire,

Christian CALVEZ